

Les bonnes pratiques de la sanction éducative



RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE

Laurence MICHAUX

Formatrice du cabinet AX'AIDE

Plus de 30 ans d'expérience dans le secteur social et médico-social, Laurence MICHAUX est directrice d'établissement et consultante en analyse des pratiques. De formation initiale d'éducatrice-spécialisée et possédant un Master en évaluation des politiques publiques et un diplôme d'état d'ingénierie sociale, Laurence MICHAUX a cumulé plusieurs expériences professionnelles en tant que directrice départementale adjointe, directrice d'association dans la Protection de l'Enfance. Elle possède une forte expérience en tant que formatrice notamment dans ce domaine.

INFORMATIONS PRATIQUES

PARTICIPANTS

Tous professionnels des trois secteurs d'intervention du réseau PEP, PEVLC, PESP, PSMSS en situation d'accueil ou d'accompagnement.

Groupe de 6 à 12 personnes

Prérequis : aucun

DATES DES SESSIONS

- Durée : 2 jours – possibilité de 2 jours puis 1 jour asynchrone
- Horaires : 9h30-17h30 / 9h00-17h00
- Dates à définir avec vous selon les disponibilités de vos équipes

LIEUX DES SESSIONS

- 100 % distanciel possible
- En vos locaux pour vos équipes, nous contacter

TARIF 3 640 € / groupe / 2 jours

TARIF MEMBRE PEP 3 200 € / groupe / 2 jours

LES +

À la lecture des règlements de fonctionnement ou lors des échanges avec les professionnels et les usagers, la question du respect du règlement, de la pose du cadre et de ce qu'il convient de faire lors d'une transgression est souvent assez mal défini.

Cette formation permettra aux professionnels de clarifier et d'identifier des moyens adaptés à la sanction qui poseront cadre au cadre.

Ce stage interactif a pour objectif de mettre en application rapidement des acquis de formation et de permettre à chaque participant de poser un auto-diagnostic sur ses pratiques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les participants seront en capacité de :

- Comprendre l'aspect éducatif de la sanction afin d'être plus à l'aise par rapport à son application.
- Envisager de nouvelles perspectives afin de faire évoluer la pratique de la sanction.
- Harmoniser les pratiques de l'équipe de professionnels.

PROGRAMME

🕒 Droits, devoirs et sanctions

- Les droits et devoirs des usagers et professionnels, droit associé au respect de la règle.
- L'importance de donner du sens au cadre, aux règles, à la Loi.
- Distinctions entre punitions / sanctions, autorité / autoritarisme, faits / opinions / sentiments, responsabilités de l'usager, malgré sa vulnérabilité, responsabilité du professionnel.
- Les droits et moyens de recours de l'usager et de ses proches.
- Les possibilités de contestation de l'usager et de ses proches.

🕒 Les différentes catégories de règles et de sanctions

- Les règles de vie, de fonctionnement et de comportement au sein de l'institution et à l'extérieur.
- Définir et présenter les différentes catégories de sanctions adaptées et l'impact sur le comportement : la sanction intelligente, formatrice, éducative, positive, ou préventive et leurs niveaux.
- Questionner la pertinence de nos règles actuelles et de notre pratique.

🕒 La mise en application d'une sanction

- Les freins à la mise en application de la sanction.
- Le temps de mise en œuvre d'une sanction.
- Le lieu et la personne signifiant la sanction.
- Le comité disciplinaire : principe de fonctionnement et missions.
- Quels moyens pour véritablement appliquer les sanctions prévues ?
- Les questions à se poser à l'heure de sanctionner.
- La posture professionnelle lors de la sanction.
- Anticiper les effets de la sanction, accompagner la sanction.
- Le contrôle de la mise en application de la sanction.
- L'évaluation de l'impact de la sanction avec l'usager.
- L'harmonisation des pratiques professionnelles dans le cadre du respect des règles et la mise en application de la sanction.
- La traçabilité qui entoure la sanction.

🕒 Études de cas et jeux de rôle, travailler les règles et la notion de sanction avec les usagers

- Comment suppléer aux déficits liés aux handicaps ?
- La place des usagers dans l'élaboration du règlement de fonctionnement.
- Le rappel à la règle régulier : outils et méthodes.
- Mieux gérer les conflits : techniques de négociation et de gestion.

🕒 Méthodes et outils pédagogiques

- Apports théoriques, pratiques et méthodologiques.
- Échanges d'expériences et questionnements des pratiques.
- Chaque participant envisage les actions d'améliorations de ses méthodes, outils ou pratiques actuelles.

🕒 Évaluation

- Tous les participants participent à l'écriture de la charte de bonne pratique de la sanction qui sera remis à l'établissement en fin de formation.
- En complément du bilan oral réalisé par le formateur en cours de formation, un questionnaire de satisfaction sera remis aux participants en fin de formation.
- Dans les 6 mois suivants, un questionnaire à froid sera envoyé au commanditaire et aux stagiaires pour évaluer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles.